Malgré un nouveau cadre d’emploi qui devait permettre une sécurisation professionnelle avec des CDD sur trois ans pouvant devenir des CDI, la situation des Accompagnants d’Élèves en Situation de Handicap (AESH) est préoccupante voire pour certain·es alarmante.

Plusieurs organisations syndicales, dont le Sgen-CFDT, appellent à une mobilisation le 20 novembre.

Les promesses gouvernementales et académiques étaient pourtant là :

1/ Contrat sécurisé et possibilité de CDI.

2/ Amélioration des conditions de rémunération, même si elles restent modestes.

3/ Augmentation du temps de travail grâce à la mutualisation et à la mise en place des PIAL, pôles inclusifs d’adaptation localisés.

4/ Formation des agents avec 60h par an, pour obtenir une validation des acquis de l’expérience, à terme.

Force est de constater qu’encore une fois, la gestion des ressources humaines est localement catastrophique sur ce dossier : personnes ayant pris leurs fonctions sans contrat, quotités horaires variables, obligation de se déplacer sur plusieurs sites, sans reconnaissance des temps de trajet entre sites dans le temps de travail…

Pourtant, le Sgen-CFDT a, avec d’autres organisations syndicales, à de maintes reprises, alerté les autorités pour améliorer la situation de ces personnels.

Aujourd’hui, devant l’impossibilité de dialoguer avec construction, de voir des perspectives pour leur avenir, nombre d’AESH préfèrent démissionner plutôt que travailler dans des situations aussi précaires.

Certains, malgré leur contrat en CDI, n’ont toujours pas eu de salaire depuis septembre, malgré leur investissement au quotidien auprès des enfants en situation de handicap.

La situation n’a que trop duré. C’est la raison pour laquelle le Sgen-CFDT a rejoint un appel intersyndical à la mobilisation le 20 novembre prochain pour que les agents puissent avoir enfin des réponses.